



Numéro 13
26 juin 2019



AGRO METEO

BLE TENDRE

Pucerons : fin du risque

BETTERAVES

Pucerons / Teignes
Cercosporiose

MAÏS

Pyrales/Pucerons

PROTEAGINEUX

Intervention tordeuses sur pois

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 19 du 25/06/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
ET DE LA MER

Avec le soutien financier
de compte d'allocation spéciale
développement agricole et rural

EVOLUTION D'INFO.PLAINE

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France propose plusieurs offres de conseil à l'ensemble des agriculteurs. L'objectif est de renforcer l'appui individuel des agriculteurs et l'accompagnement des groupes dans un souci de proximité et de qualité.

Vous avez reçu cette proposition d'offre de conseil par courrier mais vous pouvez également la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [accompagnement conseil technique](#).

Vos conseillers et conseillères de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

AGRO-METEO

Les fortes températures (supérieures à 30°C pendant une semaine) sont plus ou moins préjudiciables pour le rendement des céréales selon le stade de la culture.

Si le nombre de grains par épi peut être affecté lorsque la chaleur survient durant la floraison, seul le PMG pourra être impacté à partir du stade grain laiteux, et dans une moindre mesure à partir du grain pâteux. En effet, la migration des sucres vers les grains est affectée. Si la maturité est atteinte, on peut même espérer un gain en protéines. Notons que les conséquences des hautes températures sur le rendement seront aussi dépendantes de l'alimentation hydrique de la culture.

Enfin, les températures prévues pourraient avancer les dates de récolte de 5 jours en moyenne.

BLE TENDRE

(stade grain laiteux à pâteux)

Fin du risque pucerons à ce stade du blé.

BETTERAVES

(100 % de couverture)

Fin du risque pucerons au stade couverture.

Teignes

➤ La présence des chenilles ainsi que leurs dégâts sont signalés mais restent en dessous des seuils. Surveiller leur développement.

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes touchées par des chenilles.

Noctuelles défoliatrices

On observe les premières chenilles dans les parcelles.

➤ Seuil indicatif de risque : 50 % des plantes porteuses de chenilles ou avec des traces de morsures. Bien continuer la surveillance.

➤ Produits possibles :



RESERVE AUX ADHERENTS



Conditions d'utilisation des insecticides : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenir uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

Cercosporiose

La maladie n'a toujours pas été observée sur le secteur. Les conditions météo actuelles ne sont pas favorables à leur développement. Elle est observée depuis une semaine sur le Sud 77.



Seuils indicatifs de risque :

Sur cercosporiose, le déclenchement du premier traitement se fait dès l'observation des premiers symptômes.

Maladies	T1	T2	T3
Cercosporiose	1ers symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %

Info réglementaire : Le YUCCA (357 g/l d'oxychlorure de cuivre) a obtenu une dérogation de 120 jours jusqu'au 11 octobre 2019, sur betteraves industrielles. Nous vous l'avions présenté en réunion de fin de campagne comme un bon partenaire pour renforcer les fongicides qui restent sur cercosporiose.

YUCCA s'utilise à la dose de 2,8 l/ha (soit 1000 g/ha) à partir du stade 12 feuilles, dans le cadre d'un programme, toujours en association avec un produit à base de triazole. Nombre maximum d'application : 3, DAR de 16 jours, ZNT : 5 m

MAÏS

(stade 8 à 12 feuilles)

Pyrales

Le vol ne s'est pas amplifié de manière significative, le pic de vol n'est pas encore atteint. La lutte chimique doit donc encore attendre ce pic ou la limite de passage du tracteur. Les trichogrammes, eux, pourront être posés dans la semaine prochaine puisque le vol a débuté.

Nbre de captures de pyrales	Relevés du 19/06	Relevés du 25/06
Choisy-en-brie	0	0
Crisenoy	3	3
La Houssaye-en-Brie	0	0
Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux	1	1

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes porteuses d'ooplaques (pontes).

➤ Pas d'intervention **RESERVE AUX ADHERENTS**

Pucerons

Les populations de pucerons *Metopolophium dirhodum* et *Sitobion avenae* ont fortement augmenté mais les seuils ne sont toutefois pas atteints.

➤ Seuil indicatif de risque :

Metopolophium dirhodum : après 8 feuilles, 100 pucerons/plante

Sitobion avenae : entre 3 et 10 feuilles, 500 pucerons/plante

➤ Pas d'intervention **RESERVE AUX ADHERENTS** parcelles les moins

ESPECES	DESCRIPTION
<i>Metopolophium dirhodum</i> 	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur verte très foncée, presque noire. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.



Méthodes alternatives vis-à-vis des pucerons : respecter les auxiliaires.

Les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes sont des consommatrices de pucerons. Ces populations peuvent contenir les attaques de pucerons si leur présence est suffisante.

PROTEAGINEUX DE PRINTEMPS

(Stade fin floraison à fin du Stade Limite d'Avortement)

Tordeuses sur Pois

Les captures ont encore augmenté. Les seuils sont dépassés dans la majorité des situations.

- Toutes les parcelles doivent être sous protection insecticides.
- Seuil indicatif de risque : 100 captures cumulées en alimentation humaine
400 captures cumulées en alimentation animale

➤ Produits possibles à floraison

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Bruches sur Féverole

Elles sont ponctuellement observées, la décision d'intervention est fonction du débouché, en connaissant la faible efficacité de la seule matière active possible et les difficultés de positionnement.

- Au vu de ces difficultés, l'impasse est souvent envisagée.
- Si vous décidez d'intervenir

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Rappel réglementaire : durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, respecter un délai de 24 h entre l'application d'un produit de la famille des pyréthriinoïdes et l'application d'un produit contenant des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, les pyréthriinoïdes doivent être obligatoirement appliqués en premier. Seuls les insecticides avec la «mention abeilles» peuvent être utilisés durant les périodes de floraison et de production des exsudats et en dehors des périodes de butinage.



Rappel des conditions d'utilisation des insecticides pois et féveroles : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenir uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

Mes Parcelles : Déléguez la saisie de vos enregistrements parcellaires

Nous vous proposons de déléguer la saisie de vos interventions parcellaires. Différentes formules sont proposées :

Notre objectif est de vous accompagner pour répondre aux règles de la conditionnalité des aides PAC.



Enregistrement	Pack SERENITE	Pack TRAÇAPHYTO	Accompagnement à la carte
Assolement			Formule adaptée à votre demande
Registre phytosanitaire			
Plan de fumure prévisionnel			
Cahier d'épandage			
SIE			
Cohérence stocks Semences-engrais-phytos			
Cohérence stocks Semences-phytos			
Cohérence stocks engrais			

Pour toute information :

Laurence GOUSSON - 06 07 66 86 40 - laurence.gousson@idf.chambagri.fr



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.